

PRIX « RECHERCHE ET INNOVATION EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE »

# Objet

Le prix « Recherche et innovation en santé environnementale », d’un montant de 4 000 euros doté par la MGEN, est destiné à encourager un jeune chercheur menant un travail de recherche original visant à mettre en évidence des relations entre facteurs environnementaux et santé.

# Conditions pour concourir

Toute personne souhaitant candidater doit réunir les conditions suivantes :

* être chercheur en début de carrière, statutaire ou non, ayant soutenu une thèse de Doctorat d’Université,
* être âgé de moins de 36 ans,
* mener ses travaux au sein d’un organisme de recherche public ou privé en France.

# Modalités de candidature

Le dossier, rédigé de préférence en français (anglais accepté), doit être soumis en ligne (info@acadpharm.org), accompagné d’une version papier adressée à l’Académie nationale de Pharmacie, 4, avenue de l’Observatoire, Paris 75006. Il comprendra :

* une lettre de candidature en français, datée et signée, soulignant l’adéquation des travaux avec le Prix ,
* un CV complet … avec la liste des publications, conférences, posters,
* un document de cinq pages maximum (bibliographie incluse) présentant les résultats acquis et le projet scientifique,
* une attestation de soutien au projet du candidat par le responsable du laboratoire d’accueil.

# Date limite de dépôt des dossiers de candidature

La date limite du dépôt du dossier de candidature est fixée **au 31 juillet 2022, à minuit.**

# Engagements du lauréat

Le lauréat s’engage à consacrer l’intégralité du montant du Prix qui lui sera versé à la réalisation de son projet et à en présenter les résultats à l’Académie nationale de Pharmacie et, le cas échéant, à la MGEN.